

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVALUATION DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

Cadre socioculturel



Coordination et rédaction

Direction des ressources didactiques

Bureau d'approbation du matériel didactique

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux

Direction des communications

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : 418 643-7095

Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté

sur le site Web du Ministère :

www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-76701-5 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

16-00261
cadre socioculturel

CADRE SOCIOCULTUREL

Quel que soit le matériel didactique soumis à l'approbation du Ministère, il doit refléter la composition et les valeurs de la société québécoise, qui prône l'égalité entre les sexes ainsi que l'ouverture à l'autre et à ses différences. Le matériel doit donc être exempt de discrimination et de stéréotypes dans sa représentation des relations entre les hommes et les femmes de même qu'entre les divers groupes qui composent la société.

En s'appuyant sur les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que sur les recommandations du Conseil du statut de la femme, le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) propose ci-après un cadre de référence pour évaluer les aspects socioculturels dans le matériel didactique destiné à l'enseignement primaire et secondaire. En raison des nuances qu'impose ce type d'évaluation, les principes énoncés sont accompagnés d'une méthode d'analyse à la fois quantitative et qualitative.

DEUX GRANDS PRINCIPES

1. Égalité entre les hommes et les femmes

Les rapports entre les hommes et les femmes doivent être égaux.

Il faut s'assurer que :

1. les textes sont généralement rédigés de manière non sexiste, selon les principes de la [rédaction épiciène](#);
2. le matériel est exempt de [discrimination](#) et de [stéréotypes](#) (à moins que le contexte le justifie explicitement, notamment le contexte historique);
3. les deux sexes sont représentés de manière égalitaire et généralement en interaction :
 - l'égalité entre les hommes et les femmes se reflète aussi bien dans les rôles sociaux qui leur sont attribués que dans les caractéristiques, les attitudes et les comportements représentés,
 - les interactions entre les personnes sont empreintes de respect;
4. les deux sexes sont représentés en proportions égales.

2. Représentation de la diversité socioculturelle

Les personnes qui présentent des caractéristiques différentes de celles de la majorité doivent être représentées de façon à valoriser la diversité.

Il faut s'assurer que

1. le matériel est exempt de [discrimination](#) et de [stéréotypes](#) (à moins que le contexte le justifie explicitement, notamment le contexte historique);
2. les personnes entretiennent des rapports égaux avec les autres et sont généralement représentées en interaction :
 - le matériel valorise l'intégration de tous,
 - les interactions entre les personnes sont empreintes de respect;

3. les [personnes qui présentent des caractéristiques différentes de celles de la majorité](#) sont bien représentées de même que les personnes appartenant à une nation autochtone ou à une communauté ethnique ou culturelle minoritaire.

ÉVALUATION QUANTITATIVE

L'évaluation quantitative permet d'assurer une juste représentation des deux sexes et de la diversité socioculturelle dans un document. Elle consiste à dénombrer tous les personnages en fonction de leur sexe et de leur origine socioculturelle.

Peu importe la taille du document, toutes les illustrations (photographies, dessins, croquis) qui comportent des personnages facilement identifiables sont évaluées. Si le document compte plus de 100 pages, l'évaluation des textes, elle, se fait sur la base d'un échantillon aléatoire réparti dans l'ensemble du document et constitué comme suit :

- 40 % des textes suivis (exposés, récits, bandes dessinées, articles de journaux ou de revues);
- 40 % des textes succincts (consignes données aux élèves, énoncés de problèmes, exemples, légendes, etc.), ou 25 % dans le cas d'un dictionnaire.

De façon générale, l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes ne doit pas excéder 10 % (exceptionnellement 15 %, si le contexte disciplinaire ou historique le justifie).

La proportion de personnes qui présentent des caractéristiques différentes de celles de la majorité doit être d'au moins 25 % et ne pas excéder 30 %. Elle peut se situer exceptionnellement entre 20 % et 25 %, si le contexte disciplinaire ou historique le justifie. De plus, au moins 15 % des personnes doivent représenter une nation autochtone ou une autre communauté ethnique ou culturelle minoritaire.

En d'autres mots, sur 100 personnages, de 70 à 75 appartiennent à la majorité et de 25 à 30 sont différents de la majorité. De ceux qui sont différents de la majorité, au moins 15 personnages doivent appartenir à des communautés ethniques ou culturelles minoritaires (autochtone, italienne, africaine, arabe, etc.) Les autres personnages différents de la majorité peuvent posséder une autre différence ([voir page 7](#)), par exemple un handicap.

PRÉCISIONS CONCERNANT LE DÉNOMBREMENT

Dans les illustrations

- Un groupe compte généralement pour une seule personne. On considère comme un groupe plusieurs personnages d'une même illustration qui sont difficiles à compter en raison de leur taille ou de la clarté de l'image. C'est toutefois le contexte qui permet de déterminer si l'on a voulu illustrer un groupe plutôt que les personnages figurant au premier plan.
 - Un groupe de personnages du même sexe (ex. : une équipe de football professionnel) ou qui appartiennent au même groupe socioculturel (ex. : une tribu amérindienne) compte pour une seule personne.

- Les personnages qui ressortent dans un groupe, en raison d’une différence de sexe ou d’origine socioculturelle (ex. : une infirmière québécoise entourée d’un groupe de jeunes Africains), doivent être comptés séparément.
- Dans les bandes dessinées, on doit compter une seule fois chaque personnage principal et secondaire.
- Les gros plans d’une partie du corps autre que la tête ne doivent pas être pris en compte dans le dénombrement.
- Les mascottes qui accompagnent l’élève tout au long d’un ouvrage ne sont pas dénombrées.
- Seuls les êtres sexués sont dénombrés. Par conséquent, les personnages merveilleux, tels les extraterrestres, les animaux, les lutins ou les objets animés, ne sont pris en considération que si leur genre est mis en évidence (ex. : une maman ourse vêtue en femme).
- Les personnages dans une œuvre d’art ne sont pas comptabilisés. Toutefois, les représentations de personnages historiques nés avant l’avènement de la photographie (ex. : une sculpture de Platon ou une gravure de Pythagore) entrent dans le calcul lorsqu’elles servent à illustrer ces personnages.

Dans les textes

- Les personnages doivent exercer un rôle actif pour être considérés comme représentatifs. Seuls ceux qui jouent un rôle principal ou secondaire sont donc dénombrés.
- Un personnage qui est représenté dans plusieurs textes doit être relevé autant de fois qu’il apparaît.
- On doit tenir compte des textes inclus dans les illustrations (ex. : les dialogues dans une bande dessinée).
- Les groupes cités dans les textes, comme les peuples (ex. : les Juifs) ou les catégories sociales (ex. : les homosexuels), ne sont pas pris en compte, à moins que certains individus du groupe soient expressément nommés (ex. : les trois rabbins ayant le plus influencé l’histoire juive, ou encore Michel et Sarah, responsables du groupe de lutte contre l’homophobie à leur école).

HANDICAPS DONT ON PEUT TENIR COMPTE

Dans les illustrations

- **Les déficiences doivent être présentées de façon explicite pour pouvoir être prises en compte dans l’évaluation.**
 - Déficience physique liée à une limitation permanente : utilisation d’équipement (orthèse, fauteuil roulant, marchette, canne, etc.). Noter que les béquilles associées, par exemple, à une jambe dans le plâtre, les lunettes et la calvitie n’entrent pas en ligne de compte.
 - Déficience auditive : présence d’un ou une interprète facilement identifiable, utilisation d’un langage gestuel ou d’une aide technologique évidente (appareil auditif).
 - Déficience visuelle : utilisation d’une canne blanche ou d’un chien-guide, lecture en braille, utilisation d’équipements spécialisés (loupe, ordinateur avec afficheur braille, etc.).
 - Déficience intellectuelle.

Dans les textes

- **En plus des déficiences mentionnées ci-dessus, les textes peuvent évoquer différentes problématiques dont on peut tenir compte.**
 - Déficience organique : fibrose kystique, leucémie, insuffisance rénale, asthme, diabète, maladie pulmonaire, etc.
 - Trouble d'apprentissage : la personne présente des difficultés scolaires marquées pouvant mener à des échecs répétés. Cela n'inclut pas les difficultés d'apprentissage mineures ou passagères.
 - Trouble grave du comportement : la personne se démarque par l'intensité et la fréquence de certains comportements. Cela n'inclut pas la désobéissance, la timidité ni les gestes agressifs posés de manière ponctuelle.
 - Trouble du langage : dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.
 - Trouble de l'alimentation : anorexie, boulimie, etc.
 - Trouble envahissant du développement : autisme, syndrome de Rett, syndrome d'Asperger, etc.
 - Tout autre syndrome ou trouble psychologique qui n'a pas un caractère ponctuel : bipolarité, syndrome de la personnalité limite, trouble anxieux, etc.

ÉVALUATION QUALITATIVE

Une évaluation qualitative est nécessaire en plus de l'évaluation quantitative, notamment pour s'assurer que le matériel est exempt de discrimination et de stéréotypes. Il est donc important de poser un regard non seulement sur les personnages, mais aussi sur les situations dans lesquelles ils évoluent. Ce type d'évaluation se fait sur les illustrations, les textes et les bandes audio et vidéo.

Cette section contient un ensemble de manifestations observables qui pourront servir de repères pour évaluer de façon qualitative aussi bien les relations entre les hommes et les femmes que la représentation de la diversité socioculturelle.

RELATIONS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Rapports égalitaires

- **Les personnages féminins et masculins ont des rôles sociaux de valeur égale.**
 - Des personnages des deux sexes sont représentés dans l'exercice d'un travail rémunéré.
 - Les travaux rémunérés sont variés et dépassent les tâches traditionnellement attribuées à chaque sexe.
 - Des personnages des deux sexes sont représentés dans l'exercice d'un travail bénévole ou dans l'exécution de tâches communautaires.
 - Les rôles joués par les garçons et les filles en contexte scolaire sont variés, semblables ou équivalents.
 - Les rôles parentaux sont distribués indépendamment du sexe.

- Les hommes et les femmes accomplissent différents travaux domestiques, par-delà les tâches traditionnellement attribuées à chaque sexe et sans pour autant inverser systématiquement les rôles.
 - Les rapports de pouvoir ne font pas référence à un sexe en particulier.
 - Les personnages des deux sexes ont des loisirs équivalents et ne s'en tiennent pas à ceux qui sont généralement attribués à leur sexe.
- **Les personnages féminins et masculins sont traités de façon équivalente.**
- Les thèmes exploités dans les récits évitent de cantonner les personnages dans des rôles qui leur sont réservés traditionnellement. Ils valorisent autant la contribution des femmes que celle des hommes aux différentes sphères d'activité.
 - Les recueils de textes littéraires présentés comme objets d'étude sont sélectionnés de façon que soit assuré un équilibre entre les personnages féminins et masculins. Exceptionnellement l'équilibre pourrait ne pas être assuré si le contexte disciplinaire ou historique le justifie.
 - Les textes authentiques et les textes à caractère historique, scientifique, technologique ou politique présentent, autant que possible, des personnages des deux sexes. Ils démontrent un souci de souligner l'apport des femmes à ces disciplines et font référence aux travaux récents sur la contribution de certaines femmes.
 - Dans les manuels d'histoire contemporaine, on souligne également la contribution des femmes à l'histoire et on signale les efforts qu'elles ont déployés pour obtenir la reconnaissance de leurs droits.
 - Les expressions ou les termes aujourd'hui désuets et péjoratifs sont accompagnés d'une mise en garde qui les replace dans leur contexte historique.
 - Le choix des œuvres d'art illustrées dans le matériel assure un équilibre entre les personnages masculins et féminins de même qu'entre les artistes des deux sexes. Exceptionnellement l'équilibre pourrait ne pas être assuré si le contexte disciplinaire ou historique le justifie.

Absence de discrimination et de stéréotypes

➤ **Selon la compétence**

- La compétence des personnages dans l'exercice de leurs fonctions n'est pas liée à leur sexe.
- Les aspirations, les champs d'intérêt et les habiletés que l'on prête aux personnages sont équivalents chez les deux sexes.
- Les rôles attribués aux filles et aux garçons sont diversifiés et non stéréotypés; ils ne sont pas simplement inversés.

➤ **Selon le caractère**

- Les traits de caractère, les réactions émotives, les expressions affectives et les aptitudes sont diversifiés et distribués indépendamment du sexe.
- Les portraits psychologiques sont riches et nuancés tant chez l'homme que chez la femme.

➤ **Selon l'apparence physique**

- L'apparence physique ainsi que la tenue vestimentaire des personnages ne sont pas de nature à propager des stéréotypes couramment répandus.

- Les images d’animaux ou de personnages anthropomorphes ne véhiculent pas de clichés féminins ou masculins.

Rédaction épicière¹

- Le ton est neutre, tout en conservant au message son caractère de clarté et de cohérence.
- Les textes respectent l’équilibre entre les deux genres.
- Les titres, les fonctions et les emplois sont écrits au long, dans leur forme masculine et féminine, le cas échéant.
- On ne recourt pas à l’emploi de parenthèses ou d’autres signes graphiques pour marquer le genre.
- Aucune note explicative ne justifie l’emploi de la forme masculine uniquement.
- Les tableaux de conjugaison présentent les pronoms des deux genres, à la troisième personne du singulier et du pluriel.

REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ SOCIOCULTURELLE

Rapports égalitaires

- **Les personnages ont des rôles équivalents, peu importe le groupe socioculturel auquel ils appartiennent.**
 - Les personnes qui présentent des caractéristiques différentes de celles de la majorité sont représentées en interaction avec des personnes associées ou non à la majorité, que ce soit dans l’exercice d’un travail rémunéré, dans un contexte scolaire, dans leurs loisirs ou dans leur milieu familial.
 - Elles ne sont pas représentées uniquement dans des situations traditionnellement rattachées à leur groupe culturel ou social.
 - Elles ne sont pas marginalisées ni idéalisées, en fonction des rôles qu’elles jouent.
- **La diversité est valorisée.**
 - La diversité culturelle, sociale et ethnique est présentée comme un enrichissement pour l’ensemble de la collectivité sans toutefois donner dans l’idéalisation.
 - La représentation d’immigrantes et d’immigrants fait ressortir une variété d’origines.
 - Des structures familiales diversifiées (homoparentales, monoparentales, enfants adoptés, familles d’accueil, etc.) sont présentées et rien ne porte à croire que l’une est meilleure qu’une autre.

Absence de discrimination et de stéréotypes

- **En rapport avec le caractère**
 - Les personnages sont présentés dans des conditions sociales variées. Leurs compétences, comportements ou attitudes ne sont pas liés à leur condition sociale.

1. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le document [Rédiger des guides d’enseignement de façon non sexiste-Guide à l’intention des auteurs et auteures de matériel didactique](#), Gouvernement du Québec, 2013, disponible sur le site Web du Bureau d’approbation du matériel didactique.

- Les aspirations, les champs d'intérêt et les habiletés que l'on prête aux personnages évitent de transmettre des stéréotypes.
 - Les traits de caractère, les réactions émotives, les expressions affectives et les aptitudes sont diversifiés et distribués indépendamment de l'appartenance culturelle ou sociale.
 - Les portraits psychologiques sont riches et nuancés. Des personnages présentant des handicaps intellectuels ou des difficultés d'apprentissage sont présentés dans des contextes valorisants.
- **En rapport avec l'apparence physique**
- L'apparence physique ainsi que la tenue vestimentaire des personnages ne sont pas de nature à propager des stéréotypes couramment répandus.
 - Les animaux ou autres personnages anthropomorphes qui représentent des humains n'affichent pas des clichés parfois prêtés aux individus ou groupes qui présentent des caractéristiques différentes de celles de la majorité.
- **En rapport avec le rôle**
- La représentation des personnes âgées ne transmet pas une image stéréotypée de ce groupe : ces personnes sont représentées dans des rôles actifs, variés et valorisants.
 - Les personnes appartenant aux nations autochtones et aux communautés ethnoculturelles sont représentées dans des tenues vestimentaires ou dans des tâches dites traditionnelles uniquement si elles correspondent à leurs us et coutumes.

Remarque : Lorsque des récits traitent de discrimination (ex. : racisme ou sexisme) ou risquent de véhiculer des stéréotypes discriminatoires, il est important que l'intention pédagogique ou éducative qui détermine ce choix soit exprimée clairement.

QUELQUES DÉFINITIONS

Discrimination

Traitement inégal et défavorable appliqué à certaines personnes (en raison de leur sexe, de leur origine, de leurs croyances religieuses, etc.).

Stéréotype

Image réductrice qui, par une généralisation abusive, traduit un jugement rarement neutre sur une personne ou un groupe de personnes.

Personne qui présente des caractéristiques différentes de celles de la majorité

- Toute personne qui se dissocie de la majorité par l'une ou plus d'une des caractéristiques suivantes :
 - appartenance à une nation autochtone;
 - appartenance à une communauté culturelle;
 - caractéristiques anatomiques héréditaires et visibles (peau noire, yeux bridés, etc.);
 - caractéristiques ethniques (langue, culture, coutumes, etc.);
 - déficience intellectuelle ou physique, trouble d'apprentissage, de comportement ou autre trouble psychologique traité de manière explicite (voir la liste des [handicaps](#), page 3);

- état civil, choix religieux ou politiques;
 - orientation sexuelle;
 - caractéristiques physiques (excès de poids, problème de peau, etc.);
 - âge avancé.
- Toute personne qui présente des caractéristiques, tel l’habillement, permettant de l’identifier à un groupe donné.

